

Vidéo sur les internements administratifs en Suisse

La Commission indépendante d'experts Internements administratifs (CIE) clôture ses travaux après cinq ans de recherche interdisciplinaire sur les «enfants placés» et les adultes internés. Rappelons que l'internement administratif a été pratiqué jusqu'en 1981 dans certains cantons.

Le rapport final de la CIE sera remis à la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter le 2 septembre 2019. Il réunit une synthèse des dix volumes publiés par les experts. Tous ces volumes sont [disponibles gratuitement](#), sous forme de livre électronique. La Commission a également réalisé un court métrage (39') qui donne la parole aux personnes directement concernées par un internement administratif et d'autres mesures de coercition à des fins d'assistance.

Les dix personnes interviewées ont été placées et enfermées, dans des foyers, des établissements, des prisons, une fabrique ou une clinique psychiatrique. Aujourd'hui, elles s'engagent pour qu'un travail de mémoire soit fait sur ce passé, afin qu'il ne soit pas oublié.

[En savoir plus](#)